

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES

A la requête du Syndicat des copropriétaires 40-42 rue du moulin à SEPTMONTS (02200) agissant par son Syndic la SARL RAGANNE GESTION, dont le siège social est situé 191 Avenue de Reims à VILLENEUVE SAINT GERMAIN (02200), ladite société agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice domicilié en cette qualité audit siège, ayant pour Avocat Me Karine CORROY

COMMUNE DE SEPTMONTS (Aisne)

EN UN LOT les parts et portions dans les fractions ci-après désignées d'un immeuble en copropriété situé 40-42 Rue du Moulin, cadastré Section C n° 1101, lieudit « Le Moulin de Septmonts », d'une contenance de 27 ca, Section C n° 1164, lieudit « 40 Rue du Moulin », d'une contenance de 11 a 50 ca, Section C n° 1348, lieudit « Le Moulin de Septmonts », d'une contenance de 04 a 40 ca, à savoir les lots de copropriété suivants : n° 24, n° 25, n°46, n° 47, n° 48, n° 49, n° 58, n° 59, n° 61, la moitié indivise du lot n° 64, n° 65, n° 66, n° 67, n° 68, l'ensemble ayant fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété dressé par Me CROZAT, Notaire à GUEUX (51) le 12.09.2014 publié le 10.10.2014 Vol 0204P03 2014 P 2014 et d'un modificatif de l'état descriptif de division et de règlement de copropriété dressé par Me BRUYERRE Notaire à SOISSONS (02) le 04.07.2016 publié le 04.08.2016 Vol 0204P03 2016 P 1796 D'une surface de 171 m²

MISE A PRIX : 10 000 € (dix-mille euros)

**Les visites auront lieu sur place le vendredi 7 novembre 2025
de 10 heures à 11 heures**

A VENDRE AUX ENCHERES PUBLIQUES

au plus offrant et dernier enchérisseur,

à l'audience du Tribunal Judiciaire de SOISSONS (02)

**devant Monsieur le Juge de l'Exécution au Palais de Justice Rue Saint Martin,
le MARDI 25 NOVEMBRE 2025 à 10 Heures**

Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de SOISSONS, à condition de procéder à la consignation obligatoire d'une somme égale à 10% de la mise à prix, par un chèque de banque établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de SOISSONS.

Les frais seront supportés par l'adjudicataire en sus du prix.

Le cahier des conditions peut être consulté :

1 – Sur le site internet ou au Cabinet de Maître Karine CORROY, Avocat, 32 avenue de Soissons à CHATEAU THIERRY, 02400 – Téléphone : 03.23.69.01.80

2 – Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de SOISSONS, 02200, Palais de Justice – 76 rue Saint Martin – Téléphone : 03.23.76.39.39